

> LIBRAMONT - NAMUR

TRANSMISSIONS D'ENTREPRISES

La Chambre de commerce va renforcer sa proactivité sur le sujet !

On en a déjà parlé à maintes reprises, la transmission d'entreprise(s) est un sujet d'actualité. Pour preuve, à la fin 2016, selon l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), 23 % des patrons wallons avaient plus de 55 ans et un tiers de ceux-ci carrément plus de 65 ans ! On en parle, on en reparle même, sauf que les actes ne se multiplient pas sur cette thématique : il y a trop peu de transmissions.



Cédric Gillain, Stéphanie Rignanese et Benoît Lescrenier, agents de stimulation à la transmission d'entreprises (AST-E)

Si l'on vous disait que si le salarié prend généralement sa retraite entre 60 et 65 ans, il n'en va pas du tout de manière identique s'agissant des patrons. En fait, on estime que les chefs d'entreprises prennent plutôt leur retraite entre 60 et 75 ans ! Explications...

Un changement de vie qui ne se fait pas tout seul

Plusieurs raisons expliquent, faut-il le préciser, cet âge avancé de la « retraite » pour les cédants. D'une part, la pension des indépendants, du moins sur base des critères de l'ancien régime, n'est bien souvent pas très attractive financièrement. En effet, d'après l'OCDE, la pension moyenne légale d'un indépendant s'élève à 900 euros, ce qui représente dans de nombreuses situations une perte non négligeable de revenus. Par ailleurs, le patron qui se prépare généralement mal au passage du flambeau gère aussi moins bien le moment de changer de vie. Pour certains, ce retour à une vie plus

normale, moins active, avec également moins de reconnaissance, est un moment compliqué à appréhender. Pas facile, en effet, d'accepter du jour au lendemain cette perte de statut et tous les changements qui vont avec. Quand on a passé 60 heures par semaine dans son entreprise, parfois sans aucun loisirs, ce n'est pas toujours évident de tourner la page pour en ouvrir une nouvelle.

La transmission, ça se prépare... toujours !

Ils sont dès lors nombreux à retarder l'échéance, sans trop anticiper. C'est regrettable, mais c'est ainsi. Or pourtant, cette transmission, elle devra bien se faire un jour... Plusieurs raisons nous montrent même qu'il faut anticiper et se préparer afin de transmettre sa société avec succès. Savez-vous, par exemple, que bon nombre d'entreprises ne sont aujourd'hui tout simplement pas transmissibles en l'état parce qu'elles ne sont pas correctement préparées à cette éven-

tualité (organisation reposant trop sur un seul homme, structure financière trop délicate, relations avec les clients pas suffisamment solides, pas de renouvellement des gammes ou de la clientèle...)? Tout cela se prépare, pourtant ! Dans le jargon, on dit qu'il faut habiller la mariée pour la rendre belle. Et puis, nul n'est jamais à l'abri d'un accident ou d'un problème de santé. Sachez que si vous n'avez pas anticipé, vous reporterez inévitablement, le problème sur d'autres. Un consultant financier nous disait, lors d'une dernière formation, qu'il faudrait préparer son entreprise pour la rendre transmissible... à tout moment !

Une volonté de pérenniser les outils et les emplois

À l'appui de ce qui vient d'être dit, la Région wallonne souhaite, via la Sowaccess, pérenniser le tissu de PME qui représente la grande majorité de l'emploi et du know-how. Elle a dès lors mandaté la Chambre de commerce pour

vous sensibiliser et vous informer sur ce sujet et vous aider à préparer au mieux votre transmission. Une récente enquête démontrait en effet que, parmi les entrepreneurs qui envisageaient la transmission dans les 2 ans, 61 % n'avaient encore aucune piste de reprise en vue. Quid donc s'il fallait mettre ces entreprises en vente du jour au lendemain ? Dans les prochains mois, la mission qui nous a été donnée est de prendre contact avec les chefs d'entreprises concernés des provinces de Luxembourg et de Namur afin de leur proposer de faire le point sur la question. En cas de besoin d'une expertise spécifique dans un domaine particulier (fiscal, financier, juridique), nous vous ferons accéder aux aides de la Sowaccess qui vous permettront de bénéficier de ces compétences à moindre coût. Si vous êtes intéressé par la question, n'hésitez en tout cas pas à nous appeler... ■

Province de Luxembourg : Stéphanie Rignanese 0496 54 39 88
Benoît Lescrenier 061 29 30 47 - 0496 55 70 88
Province de Namur : Cédric Gillain, 061 29 30 54 - 0498 84 14 11



La Transmission est une facette importante de la vie de l'entreprise...

Un seul mot d'ordre : « Anticipez ! »...

La Wallonie, soutenue par le Ministre Marcourt, a chargé la Sowaccess et l'AEI de faire de la transmission une thématique de premier ordre, la preuve avec cette photo qui rassemble des Agents de stimulation à la transmission d'entreprises (AST-E) entourant le Ministre Jean-Claude Marcourt, Jean-Pierre Di Bartoloméo, Président de la Sowaccess, Nicolas Pirotte, Manager à la Sowaccess, Gérald Sprockel, Responsable à l'Agence Entreprise et Innovation, Etienne Reuter, Responsable réseaux, innovation et croissance des entreprises et les responsables des différentes structures, Chambre de commerce et d'industrie du Luxembourg belge, UCM et WFG (active en communauté germanophone). Parmi les agents wallons, nous pointerons plus particulièrement Benoît Lescrenier, Cédric Gillain et Stéphanie Rignanèse de la CCI du Luxembourg belge. ■